



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour publication immédiate

Consultations prébudgétaires du Ministre Yves Séguin

UN GROUPE ANTI-PAUVRETÉ PROPOSE
D'INVESTIR 3 MILLIARDS \$ DANS LE « BIEN COMMUN »
sans hausse d'impôt des particuliers

Québec, le 04 mars 2004 – C'est avec cette proposition audacieuse en main que s'est présentée la délégation du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec* (FCPASQ) devant le ministre des finances du Québec, monsieur Yves Séguin, qui était de passage à Québec aujourd'hui même dans le cadre de sa tournée de consultations prébudgétaires.

Après avoir félicité le Ministre des finances de rendre le processus de consultations budgétaires plus transparent en permettant à la population et à la société civile de faire connaître leurs attentes sur les priorités budgétaires, le FCPASQ a tenu à rappeler au Ministre que le Québec était une société riche où régnait malgré tout une très grande pauvreté. Afin d'appuyer cette affirmation, le mémoire du FCPASQ cite plusieurs chiffres sur le portrait de la richesse et de la pauvreté au Québec tirés de différentes sources gouvernementales, notamment :

- Que le Québec est une société riche avec un PIB par habitant se situant au dixième rang des pays de l'OCDE, surpassant celui du Japon, de la France, de l'Allemagne et du Royaume Uni.
- Que le régime fiscal des entreprises du Québec est concurrentiel par rapport à ceux des autres territoires nord-américains. Les taux d'imposition des profits des entreprises au Québec (33%) sont parmi les plus bas en Amérique du Nord. Ils sont inférieurs de 3,6% à celui des entreprises ontariennes et de 12,6 % à celui des entreprises de l'État de New-York.
- Que malgré cette richesse, 1 citoyenNE sur 6 est condamnéE à vivre dans la pauvreté au Québec et que celle-ci touche tout particulièrement les femmes, les familles monoparentales, les enfants, les personnes immigrantes, les autochtones, les travailleurs et travailleuses à statut précaire et les femmes âgées.
- Que parmi les personnes pauvres, la majorité des ménages à l'aide sociale (64,4 %) ont connu un appauvrissement entre 1989 et 2003. Les ménages les plus touchés par cet appauvrissement étant les ménages considérés sans contrainte à l'emploi dont la prestation moyenne a diminué de 12,2 % relativement au seuil de faible revenu après impôt.
- Que les citoyenNEs à l'aide sociale sont condamnéEs à la pauvreté et que les prestations d'aide sociale ne permettent pas de satisfaire à leurs besoins essentiels (se loger, se nourrir, se vêtir et payer leurs médicaments).

Pour le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, qu'il y ait de la pauvreté dans un pays riche est un non sens. Voilà pourquoi le FCPASQ invite le Ministre des finances à ce que le Budget 2004-2005 du Québec s'attaque en priorité au problème de la pauvreté. Et pour y arriver le FCPASQ propose de créer une réserve de 2 milliards \$ non pas financée par une hausse d'impôt des particuliers mais par une hausse de 27,8 % de l'impôt des grandes entreprises c'est-à-dire celles ayant un revenu brut supérieur à 20 millions \$. Une telle hausse permettrait ainsi de ramener l'impôt payé par les grandes entreprises au même niveau que celle des petites et moyennes entreprises.

Tableau comparatif des bénéfices et des impôts
des entreprises selon la taille de l'entreprise
1999

Taille	Bénéfice	%	Impôt	%	Écart
Petite	4,7	6	1,758	23,7	+17,7
Moyenne	6,0	8	1,347	18,1	+10,1
Grande	66,6	86	4,320	58,2	- 27,8
Toutes	77,3	100	7,421	100	0

Et quelles mesures de lutte à la pauvreté seraient financées avec cette réserve ?

- Hausse du salaire minimum de 7.30 \$ l'heure à 9.30 \$ afin que les revenus de travail sortent de la pauvreté accompagnée d'une nouvelle mesure fiscale visant à alléger l'impact de cette hausse sur les petites et moyennes entreprises. (832 millions)
- Un nouveau régime d'allocations familiales universelles assurant une meilleure couverture des besoins essentiels des enfants et intégrant un supplément de revenu de travail. (458 millions)
- La fin de la comptabilisation de la pension alimentaire versée au bénéficiaire d'un enfant comme étant un revenu pour les familles à l'aide sociale ou aux prêts et bourses. (40 millions)
- Un « Barème plancher » à l'aide sociale garantissant la couverture des besoins essentiels. (500 millions)
- Rétablir la gratuité des médicaments pour toutes les personnes à l'aide sociale et les personnes bénéficiant du supplément de revenu garanti. (23 millions)
- Favoriser davantage la réintégration en emploi des personnes à l'aide sociale en augmentant le budget des mesures actives. (147 millions)

En plus de lutter contre la pauvreté, le FCPASQ propose l'abandon de la réduction d'impôt d'un milliard promise lors de la dernière campagne électorale et l'injection de ce milliard \$ dans les programmes sociaux et dans les services publics. Pour le FCPASQ, l'impasse actuelle dans laquelle se retrouvent nos finances publiques est le résultat de la réduction d'impôt de 3,5 milliards \$ / année accordée sous l'ancien gouvernement du Parti québécois. Pour le FCPASQ, cette voie est un cul de sac qui conduit tout droit à la privatisation de nos services publics et à des coupures dans nos programmes sociaux. Tout le contraire du « Bien commun ». Voilà pourquoi le FCPASQ demande que ce milliard \$ soit plutôt réinvesti en priorité en santé (notamment dans le volet prévention), en éducation, dans le logement social et dans le transport en commun.